



Nombre de conseillers..... 43  
En exercice..... 43  
Présents à la séance..... 39  
Pouvoirs..... 04  
Excusés..... 00

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 FEVRIER 2016**

JE/DFCP

**N° 2016-02-01: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

Le jeudi 18 février 2016 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 5 février 2016.

**Présents :**

Pierre-Yves MARTIN,	François DIONNET,	Sandie BARBOT (arrivée à
Martine DURIEUX-ARNAUD,	Marie-Madeleine COLLET,	19h50 pour la délibération
Serge MANTEL,	Gérard LANTÉRI,	n°2016-02-01),
Roselyne BORDES,	Didier LAFARGUE,	Georges GUILBERT,
Arnold VOILLEMIN,	Véronique PREUX,	Serge LE BOZEC,
Kaïssa BOUDJEMAÏ,	Corinne CARCREFF,	Françoise BITATSI-
Olivier MICONNET,	Eric NANTI,	TRACHET,
Annick MONIER,	Laurent PIRON,	Jean-François MAGNIEN,
Salem AIDOUDI,	Ghislaine NEBIÉ,	Pascal POPELIN
Nicole LELLOUCHE,	Grégory FICCA,	Laurence HODÉ,
Philippe ARNAUD,	Cédric LE COZ,	Magali DAUBA,
Lucie LE COZ,	Donni MILOTI,	Armen PAPAIZIAN.
Jean-Sébastien ROUCHET,	Meriem BEN NASER,	
Sonia BELARBI,	Nathan HADDAD,	
Marie-Thérèse LE BLEGUET,	Aurélie MANTEL,	

**Pouvoirs donnés :**

Gérard PRUDHOMME à Pierre-Yves MARTIN,	Regaya FERJANI à Salem AIDOUDI,
Laurent HENOT à Serge MANTEL,	Danièle MARINI à Pascal POPELIN.

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M. Philippe ARNAUD a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1 ;

Vu la réunion de la 1<sup>ère</sup> commission permanente du 9 février 2016 ;

Considérant le débat intervenu concernant le budget principal de la Ville de Livry-Gargan et ses budgets annexes ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Article 1 : Prend acte des orientations budgétaires 2016 présentées et du débat intervenu.

Annexe 1 : Orientations budgétaires 2016

Ainsi fait et délibéré en séance le 18 février 2016.



  
Pierre-Yves MARTIN  
Maire de Livry-Gargan

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20160218-2016-02-01-DE  
Date de télétransmission : 22/02/2016  
Date de réception préfecture : 22/02/2016

Par publication le : **22 FEV. 2016**  
Ou (et)  
Par notification le :